

La Cour des arts d'Ottawa courtise les francophones

Robert Bousquet

Number 59, November 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42385ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bousquet, R. (1990). La Cour des arts d'Ottawa courtise les francophones. *Liaison*, (59), 12-13.

La Cour des arts d'Ottawa courtise les francophones

par Robert Bousquet

Voilà maintenant deux ans que les salles d'audience du vieux Palais de justice d'Ottawa ont fait place à une vingtaine d'organismes culturels et artistiques locaux regroupés sous les auspices de la Cour des arts, au numéro 2 de l'avenue Daly.

Avant 1974, les tribunaux n'étaient pas tenus d'offrir des procès en français. Depuis 1988, cette langue et la culture de ceux qui la parlent ne s'y sont jamais autant exprimés dans une « cour ». Parmi la vingtaine de locataires de l'édifice centenaire, on retrouve une troupe résidente francophone, Vox Théâtre, et une série d'organismes bilingues : Galerie Saw Video, Conseil des arts d'Ottawa, Société pour le patrimoine musical canadien, Institut canadien du film, Conseil international des études canadiennes, Héritage Ottawa,

Le Groupe de la Place royale, Association du film et de la télévision d'Ottawa-Hull, École de musique d'Ottawa.

Le mandat de la Cour des arts l'oblige à refléter la nature bilingue et le caractère diversifié de la communauté artistique régionale. Il en va de même pour le conseil d'administration de la Fondation du centre des arts d'Ottawa, groupe initiateur de la Cour des arts créé en 1984. Réformé récemment, ce conseil est passé de trente à seize membres; cinq d'entre eux sont francophones — ce qui est proportionnel à la population de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton — et tous sont bilingues. Selon la directrice des communications, 75% des 700 membres que compte la Cour des arts sont anglophones. Diana Tyndale ajoute que le recrutement est surtout fait de bouche à oreille. Le message n'a pas

encore été bien reçu par les francophones.

Brochette franco-ontarienne

Pourtant, les manifestations artistiques en français se multiplient dans l'enceinte de la Cour. En août dernier, le photographe André Pilon exposait ses portraits d'artistes. En octobre, les huiles et pastels de Suzanne LeMoyné s'exprimaient dans des paysages intitulés « Silences ». Ce mois-ci, le Théâtre du Trillium joue pour la première fois à la Cour des arts en offrant **La Poupée de Pélopie**, de Michel Marc Bouchard. En décembre, la troupe Vox Théâtre présentera, dans le studio réaménagé de 150 places, sa production itinérante **Pinocchio**. Et en avril, le Théâtre du Nouvel-Ontario emboîtera le pas avec son **Second souffle**, de Robert Marinier.

Madame Tyndale souhaite que l'expérience avec le Théâtre du Trillium amène un nouveau public. Elle est confiante car la réponse des médias est plutôt bonne aux activités francophones de la Cour. Et cette dernière se fait un point d'honneur de produire tout document promotionnel dans les deux langues officielles.

Du côté des arts visuels, la langue n'intervient pas. Aussi, la galerie de la Cour est-elle continuellement sollicitée par des artistes de la région. Le conservateur adjoint, Pierre Arpin, a déjà reçu une cinquantaine de demandes d'artistes en 1990. Une quarantaine d'entre eux ont été retenus pour l'excellence de leur œuvre et leur signification dans le courant contem-



porain. La plupart du temps, la Galerie offre des expositions de groupe et, une fois l'an, un artiste y présente une exposition solo.

Quelques chiffres

On estime qu'au cours des six premiers mois de l'année, 13 025 personnes ont visité la Galerie de la Cour des arts. L'assistance à des activités théâtrales totalise, pour sa part, 6 690 spectateurs durant cette même période. Et 3 618 autres participants ont profité de conférences ou d'ateliers. Il circule en moyenne 130 visiteurs par jour à la Cour. *On a un défi à relever, celui de se faire connaître davantage. Ça prend du temps. Beaucoup de gens se demandent où nous sommes,* déplore Pierre Arpin.

La Cour des arts est pourtant située dans le seul quadrilatère spécifiquement désigné dans le plan directeur d'aménagement de la ville d'Ottawa comme étant « à vocation culturelle ». Elle n'est pas loin du Centre Rideau où convergent plusieurs circuits de transport en commun, mais le stationnement constitue une grande difficulté pour la Cour. Il y a peu de place pour un stationnement de courte durée, le temps de visiter la Galerie, par exemple. L'ancien quartier général de la police, adjacent à la Cour, sera prochainement détruit pour faire place précisément à une aire de stationnement.

Une cour à l'ombre

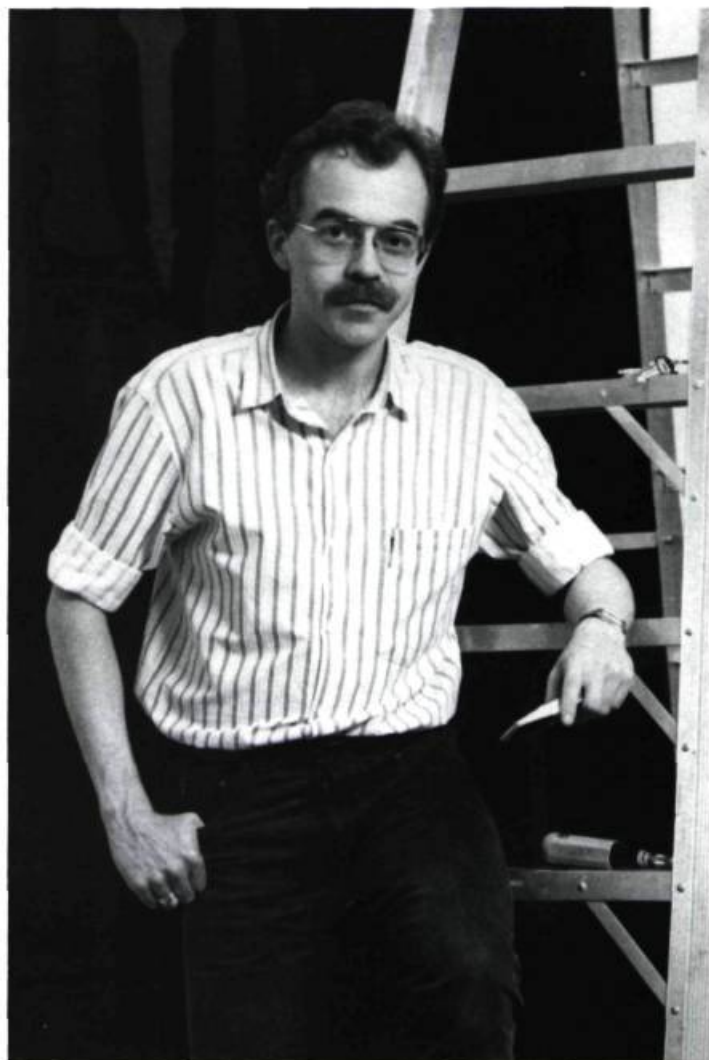
La difficulté majeure de la Cour se trouve cependant ailleurs. Elle vit dans l'ombre du Centre national des arts et du Musée des beaux-arts du Canada. La Cour des arts est en fait le premier centre municipal des arts d'Ottawa dont le mandat est de mettre en valeur le talent des artistes de la région, amateurs comme professionnels. En

1909, rappelle Pierre Arpin, des citoyens réclamaient déjà un centre municipal des arts. *Nous devons développer un intérêt local pour aller voir ce qui se passe ici. Les gens d'Ottawa sont trop souvent portés à rester à la maison et à regarder leur magnétoscope. Il faut les faire participer à une culture.*

Et Diana Tyndale d'ajouter : *Si on veut voir de l'art, on va au Musée des beaux-arts. Mais les artistes locaux qui cognent à la porte du Musée des beaux-arts ou du Centre national n'ont pas de grandes chances. La Cour des arts n'est pas seulement un lieu physique, c'est aussi une philosophie. Par delà une galerie et un théâtre, il y a l'échange entre la communauté et les artistes.*

La Cour s'est maintes fois engagée dans un partenariat. Elle a collaboré, dans le passé, avec le Festival des arts, le Festival de Jazz du Maurier, le Festival Danse Canada et le Festival Blues in the Night. Des restrictions budgétaires l'obligent, pour l'instant, à limiter ses activités. Mais au cours des dix prochaines années, la Cour des arts devrait entreprendre des rénovations de l'ordre de dix millions de dollars. D'ici quatre ans, le Théâtre quittera l'étage pour se retrouver au rez-de-chaussée, de plain-pied avec la Galerie, elle-même réaménagée. Les quelque 1 000 mètres carrés présentement non-utilisables seront mis à profit, offrant ainsi 6 800 mètres carrés de surface, répartis sur trois étages.

Le principal bailleur de fonds est la ville d'Ottawa. Or, le conseil municipal ne consacre qu'un dixième du budget de son service des loisirs à la culture, le reste allant aux activités sportives et récréatives. La Cour des arts a demandé à la Municipalité régionale,



deuxième bailleur, de consacrer 1,25 \$ par habitant à la culture. Le gouvernement régional n'a accordé que 0,001% de son budget au secteur Arts et Culture. La ville d'Ottawa croit que le gouvernement provincial, troisième source de financement, doit appuyer davantage la Cour des arts. Celle-ci cherche aussi à accroître ses affinités avec les entreprises locales et elle a récemment développé la recherche de commanditaires.

Et pour bien boucler la boucle, on a choisi plusieurs membres du conseil d'administration en fonction de leurs relations avec le monde des affaires. Preuve que si on peut s'intéresser aux arts, les arts peuvent aussi s'intéresser à vous.

Pierre Arpin : les gens d'Ottawa sont trop souvent portés à rester à la maison et à regarder leur magnétoscope.

Photo : Marc A. Price